

## [Text]

l'industrie entière, y compris le secteur privé. Alors, par l'entremise de quels règlements précis le gouvernement jouera-t-il franc jeu lorsque la compagnie gérante de poisson sera en compétition avec de petites compagnies privées?

## Conflict of Interest.

After this bill, the Department of Fisheries will be responsible for quota allocations on the one hand, and on the other will be part of a government which participates in the fishery. What will be done to assure no conflict of interest can occur when our stocks are apportioned? This may not be a problem with initial allocations, for the establishment of percentages will probably be maintained, but what about the end-of-year adjustments? What about the trading which is always done to fine-tune the fishing plan?

## Return to Private Hands.

• 2120

An analysis of the fishing industry would seem to indicate that the locally controlled enterprise—that is the fishing vessel or the processing plant—has done better than the large integrated units. What will be done to encourage the privatization of the government-controlled operations? Will the offshore companies be dismantled and sold in smaller parcels on the basis of their profitability? Will this be possible in light of Dr. Kirby's statement that "What we have pulled off can never be undone"? The minister has said, and I quote, "The governments involved hope their participation is temporary".

Who is correct, and what is the policy for selling out once the plants are restructured? There is a lack of clear policy.

In 1977 the whole fishing industry was advised to share in future profits—those with the coming of the 200-mile limit. Canadians were told to go offshore and bring in the fish. This has proved unprofitable. What changes will the government bring, other than money, to make sure that things improve this time? How does the government plan to make the offshore fleet profitable—separate treatment for separate provinces?

We are not convinced that this bill is the best action for the fishery in the Maritimes. It must be remembered that the provincial governments in those provinces still have serious reservations; and they have been consulted. There is no signed agreement in Nova Scotia, and there is even less in New Brunswick and P.E.I.

It must be remembered that the problems of Newfoundland are not the same as the problems in the rest of the region. There are existing institutions, such as, perhaps, the Fisheries Prices Support Board, which could have been of some assistance in the Maritimes, even if they could not have been in Newfoundland.

## [Translation]

private sector. What specific regulations will the government apply to act fairly in cases where the managing fishing company is in competition with the small private companies?

## Conflit d'intérêts.

Le projet de loi prévoit que le ministère des Pêches sera responsable d'une part, d'attribuer des quotas, et d'autre part, fera partie d'un gouvernement qui est engagé dans le secteur des pêches. Qu'est-ce qu'on va faire pour assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts dans l'attribution des quotas? Ce ne sera peut-être pas un problème lors des attributions initiales, car on gardera probablement les pourcentages, mais qu'en est-il des rajustements de fin d'année? Qu'en est-il des échanges qui sont toujours faits pour mettre au point le plan de la pêche?

## Retour au secteur privé.

L'analyse de l'industrie de la pêche semble indiquer que les entreprises contrôlées au niveau local, comme les bateaux de pêche ou les usines de transformation, marchent mieux que les grandes unités intégrées. Que ferez-vous pour encourager la privatisation des opérations contrôlées par le gouvernement? Les entreprises contrôlées par des intérêts étrangers seront-elles démantelées et partagées entre divers acheteurs, en fonction de leur taux de profits? Comment cela est-il possible étant donné que M. Kirby a déclaré que «nous avons déclenché un processus irréversible»? Le ministre lui-même a déclaré, et je cite, que «les gouvernements impliqués espèrent que leur participation ne sera que temporaire».

Qui faut-il croire? Pourquoi voulez-vous revendre ces usines une fois qu'elles auront été restructurées? Il me semble que votre politique n'est pas très claire.

En 1977, l'industrie de la pêche fut encouragée à exploiter les nouvelles ressources qu'offrait la nouvelle limite de 200 milles. Le gouvernement a incité les pêcheurs à exploiter des régions plus éloignées, mais cela n'a rien rapporté. Outre sa contribution financière, quels changements le gouvernement a-t-il l'intention d'apporter afin de s'assurer que tout ira bien cette fois? Comment le gouvernement va-t-il faire pour que la pêche hauturière soit rentable? Va-t-il traiter différemment chaque province?

Nous ne sommes pas convaincus que ce projet de loi soit le meilleur que l'on puisse proposer pour la pêche dans les Maritimes. Il ne faut pas oublier que les gouvernements provinciaux de cette région ont toujours de graves réserves à son égard, même s'ils ont été consultés au préalable. Aucune entente n'a encore été conclue avec la Nouvelle-Écosse, et encore moins avec le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

Il ne faut pas oublier non plus que les problèmes de Terre-Neuve ne sont pas les mêmes qu'ailleurs dans la région. Certains organismes actuels, comme l'Office des prix des produits de la pêche, auraient peut-être été positifs pour les Maritimes, même s'ils ne le sont pas pour Terre-Neuve.